

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2022

DÉCISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
22N0040	TAJETTI Bernard	7 rue de Verdun	AT – 128 - 129	Vente amiable	120 000 €
22N0041	SCI FIRES	36 rue Fabvier	AB - 138	Vente amiable	50 000 €
22N0042	SCI DU TREY	5 place Thiers	AS - 12	Vente amiable	333 000 €
22N0043	SCHERRER M-José	22 rue des Fossés	AS – 716 - 715	Vente amiable	214 000 €
22N0044	TOUSSAINT Bernard	83 rue 26 ^{ème} BCP	AB – 392 - 494	Vente amiable	80 000 €
22N0045	RICHIER Jonathan	3 rue des Carmes	AC - 369	Vente amiable	100 000 €
22N0046	AKEBLI M'Barek	25 rue Saint-Laurent	AB - 153	Vente amiable	75 000 €
22N0047	KLEIN Jacques	74 chemin Champs Fays	BE - 149	Vente amiable	292 000 €
22N0048	SCI NICOLAS-CHESNAY	20 rue des Carmes	AC - 265	Vente amiable	415 000 €
22N0049	NOGUERA Patrick	26 rue Magot Rogéville	AS – 584 - 583	Vente amiable	252 000 €
22N0050	SCI PIERLOT	15 et 17 rue des Fossés	AS 713 - 922	Vente amiable	89 000 €

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
22N0051	BARRY Shaïkou	29 rue Pasteur	AB - 288	Vente amiable	89 000 €
22N0052	GSG SCI	7 rue des Pénitents	AS - 183	Vente amiable	172 000 €
22N0053	BENYAHIA Lahouri	115 rue de la Louvière	BE - 109	Vente amiable	260 000 €
22N0054	SCI ILE D'ESCH	16 boulevard de Riolles	AS – 863 – 871 – 909 – 911 - 913	Vente amiable	9 000 €
22N0055	CUETTE Bernard	LE BREUIL	Y - 232	Vente amiable	15 000 €
22N0056	SAEM Bassin Pàm	L'EMBISE	X - 317	Vente amiable	106 000 €
22N0057	CAMUSET Julien	12 Ch Saint-Laurent-le-Vieux	AV – 718	Vente amiable	236 250 €
22N0058	DIEU Laurent	4 allée Beethoven	AH - 40	Vente amiable	205 000 €
22N0059	HL PATRIMOINE	30 place Duroc	AS - 652	Vente amiable	95 000 €
22N0060	BRIGUET Thierry	11 place Thiers	AS - 16	Vente amiable	152 000 €
22N0061	BONACHE Sonia	56 le Home	AW – 418 - 479	Vente amiable	180 000 €
22N0062	KARATAS Oguzhan	85 rue du 26 ^{ème} BCP	AB - 393	Vente amiable	90 000 €
22N0063	PERRIN Bernard	17 rue du Xon	AC - 156	Vente amiable	110 000 €
22N0064	PABISIAK Frédéric	65 bis Boulevard Ney	AY - 297	Vente amiable	175 000 €
22N0065	SAEMB PAM	L'EMBISE	X - 430	Vente amiable	94 000 €

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
22N0066	GRIMMO	62 rue Charles Lepois	AS - 953	Vente amiable	280 000 €
22N0067	LAMY Marie-Denise	42 bis Boulevard Ney	AB – 395 – 493 - 600	Vente amiable	220 000 €
22N0068	CHERRIER Florian	8 rue Pasteur	AB - 176	Vente amiable	266 500 €
22N0069	NAUDIN Nicole	79 rue du Camp	AC - 428	Vente amiable	98 000 €
22N0070	SAEMBPAM	L'EMBISE	X - 318	Vente amiable	114 000 €
22N0071	CHERY Marie	87 rue du Camp	AC – 125 - 380	Vente amiable	124 000 €
22N0072	SAEM Bassin Pàm	L'EMBISE	X - 294	Vente amiable	66 500 €
22N0073	CORDIER Paulette	Le Breuil	Y - 42	Vente amiable	5 000 €
22N0074	BOLLINI Marie	rue Edmond-Michelet	Y - 230	Vente amiable	65 000 €
22N0075	BALLAND Sonia	Le Home	AW – 418 - 479	Vente amiable	180 000 €
22N0076	Banque CIC EST	31 rue des Pénitents	AS - 163	Vente amiable	15 000 €
22N0077	Consorts LIMACHER	sentier des Grèves	AV – 366 - 364	Vente amiable	16 000 €
22N0078	HANNALIX	45 rue Pasteur	AB - 504	Vente amiable	1 €
22N0079	GRIHIER Grégory	62 rue Charles Lepois	AS – 604 - 954	Vente amiable	35 000 €

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
22N0080	MANGINOIS Bernadette	71 rue des Lilas	AV - 337	Vente amiable	2 000 €
22N0081	ZILLOTTO Carole	45 avenue du Général Patton	AT - 222	Vente amiable	345 000 €
22N0082	RAU Laetitia	17 rue Pasteur	AB - 299	Vente amiable	233 200 €
22N0083	ERNEWEIN Benoît	2 impasse des Prémontrés	AC – 544 - 545	Vente amiable	401 000 €
22N0084	TRZASKOS A-Marie	7 allée Alexandre Fleming	AX – 47	Vente amiable	160 000 €
22N0085	SCI LES MESANGES	4 rue Raugraff	AB - 145	Vente amiable	215 000 €
22N0086	SCHNEIDER Amandine	49 chemin de Booz	AV - 629	Vente amiable	200 000 €
22N0087	RATAGGI Bruno	LE BREUIL	Y - 41	Vente amiable	10 000 €
22N0088	RATAGGI Bruno	LE BREUIL	Y - 228	Vente amiable	30 000 €
22N0089	BENYAHIA Larbi	9 rue Fossés	AS – 105	Vente amiable	47 000 €
22N0090	SCI KIM	11 rue Philippe de Gueldre	AB - 459	Vente amiable	77 000 €
22N0091	SCI KIM	11 rue Philippe de Gueldre	AB – 459	Vente amiable	70 000 €
22N0092	SCI RUE DU 26	4 rue Clémenceau	AS - 186	Vente amiable	165073,80 €
22N0093	SAEM Bassin Pàm	L'Embise	X – 371 – 383 - 403	Vente amiable	57 000 €

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
22N0094	Association Lorraine de santé en milieu de travail	224 rue du Bois le Prêtre	AY – 14 – 15 – 21 – 336 – 240 – 338 – 250 - 251	Vente amiable	24.600 €
22N0095	Association Lorraine de Santé en Milieu de travail	224 rue du Bois le Prêtre	AY – 14 – 15 – 21 – 336 – 240 – 338 – 250 - 251	Vente amiable	20 500 €
22N0096	Association Lorraine de Santé en Milieu de travail	224 rue du Bois le Prêtre	AY – 14 – 15 – 21 – 336 – 240 – 338 – 250 - 251	Vente amiable	20 500 €
22N0097	GUILLEMET Chantal	12 rue du 26 ^{ème} BCP	AB - 289	Vente amiable	98 185,50 €
22N0098	SCCV LE CLOS DU PARC	10 avenue Camille Cavallier	AT - 136	Vente amiable	2 000 €
22N0099	SCCV LE CLOS DU PARC	10 avenue Camille Cavallier	AT - 136	Vente amiable	2 000 €
22N0100	NODARI Jacques	63 avenue de Champagne	AD - 189	Vente amiable	95 000 €

2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière :

- Mme CARILLO Danielle
- M. BERSAUTER Franck
- Mme TONNELIER Véronique
- Mme PALUMBO Marie-Christine
- M. TUSONI Ernest
- M. GEORGES Ernest
- M. MANGEOT Théophile
- Mme RIGGIO Pasqua

- M. LURION Charles
- Mme SCHARFF Catherine
- Mme JACQUINET Marie
- M. WENDLING Joseph
- Mme DREYFUS Jeanne
- Mme BENYAJJA Khadija
- M. et Mme AHARRAT Brahim
- Mme MATHERON Karine et M. SELHAB Ali
- M. WEINBERG Dominique
- M. MOSSMANN Victor
- Mme CACCIAPUOTI Elisabeth
- M. NEGRIER Emile
- M. DESAVELLE Henri
- Mme NESSUS Marie
- M. COLLOVALD Jean
- Mme PECHEUR Joséphine
- Mme PECHEUR Georgette
- M. et Mme KOSICA Jean
- Mme ADAM Liliane
- Mme FALCETTA Augustine
- Mme GUIZOT Emilia
- Mme LATINI Marinette
- Mme POTT Emilie

3) Marchés – conventions – contrats :

Décisions portant sur la signature :

- D'un contrat avec la société JURIDIS LAV CAR pour l'entretien de la cabine de lavage du CTM, moyennant un montant annuel de 991,03 € HT ;
- D'une convention avec la CAF de Meurthe et Moselle relative au versement d'une aide nationale exceptionnelle à l'investissement en ALSH, d'un montant de 300 000 € maximum, concernant les travaux relatifs au Club de l'amitié ;
- D'un avenant avec la préfecture de Meurthe et Moselle, qui complète la convention pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité afin de transmettre de manière dématérialisée les documents budgétaires dans le but de poursuivre la démarche de développement durable en réduisant les transmissions papier ;

- D'un avenant n° 1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage conclu avec le BET INGENIS CONSULTING pour l'étude et le suivi des travaux de rénovation et d'extension de vidéosurveillance urbaine, pour un montant de 16 766,36 € TTC ;
- D'un avenant n° 2 au marché passé avec RIEU & CIE pour la réalisation du lot 3 Serrurerie – métallerie, dans le cadre des travaux de construction d'un escalier de secours dans l'ancien LEP Bardot ; le montant initial du marché passe ainsi de 80 274 euros TTC à 90 070,38 euros TTC ;
- D'un avenant n° 2 à la convention d'occupation du domaine public pour l'installation et la gestion d'un parc de loisirs à l'île d'Esch ;
- D'une convention de mise à disposition et d'animation d'une installation sportive (plateau sportif connecté de l'île d'Esch) avec la société Nautique d'aviron ;
- D'une convention de mise à disposition à la maison de la formation en faveur de la Mission Locale pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2022, moyennant une redevance annuelle de 3 373,71 € TTC ;
- D'un contrat avec le syndicat mixte de l'orchestre national de METZ, pour l'organisation d'un concert donné dans le cadre de la saison culturelle 2021 – 2022 le 8 avril 2022, pour un montant de 7 385 € TTC ;
- D'une convention de mise à disposition de la maison de la formation à la Mission Locale à compter du 1^{er} avril 2022 pour une durée d'un an, moyennant une redevance annuelle de 2 845,63 euros TTC ;
- D'une convention de mise à disposition de la maison de la formation à la Mission Locale au 1^{er} avril 2022 pour un an, pour un montant annuel de 3 150,93 € TTC ;
- D'un contrat avec l'association ZARGANIZOKAR pour l'organisation d'un concert donné dans le cadre d'Un dimanche au musée le 8 mai 2022, moyennant la somme de 800 euros TTC ;
- De contracter un emprunt de 1 500 000 euros auprès du Crédit Mutuel sur le budget principal, sur une durée de quinze ans, pour financer les investissements ;
- D'une convention de mise à disposition du centre des Sports au profit du centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle, du 4 au 8 juillet 2022, pour l'organisation du concours externe de lieutenant de 1^{ère} classe de sapeur-pompier professionnel ;
- De marchés avec les entreprises suivantes, dans le cadre de la construction du gymnase au centre des Sports :
 - ATELIER BOIS ET CIE, LOT 3 CHARPENTE, pour 393 600 € TTC ;
 - SOPOREMA, LOT 12 BARDAGE, pour 281 994,25 € TTC ;
 - SDL CONSTRUCTION, LOT 2 GROS-ŒUVRE, pour 534 000 € TTC.
- D'un avenant à la convention d'intervention dans les activités de loisirs avec le centre social les 2 RIVES, prenant effet le 11 avril 2022, pour la mise à disposition de deux salles de classe à l'école primaire Procheville du 11 au 22 avril 2022 ;
- D'un contrat de maintenance pour l'ascenseur du musée avec la société ILEX ASCENSEURS pour un montant annuel de 1 920 € TTC pour une durée d'un an renouvelable deux fois par reconduction expresse ;

- Du marché travaux relatif à l'aménagement de voirie de la rue Saint-Laurent à l'entreprise SAS COLAS France, pour un montant de 888 715,44 € TTC ;
- D'un avenant n°2 pour la réalisation du lot n°3 Serrurerie – métallerie dans le cadre des travaux de construction d'un escalier de secours pour les anciens locaux du lycée Bardot à l'entreprise RIEU. Cet avenant a pour objet d'arrêter le montant des révisions de prix définitives applicables sur le marché passant ainsi le montant du marché initial de 80 274 € TTC à 90 070,38 € TTC ;
- D'un avenant n°1 pour l'étude et le suivi des travaux de rénovation et d'extension du système de vidéosurveillance de la ville de Pont-à-Mousson relatif à la mission AMO passée avec le BET INGENIS CONSULTING. Cet avenant vise à ajuster le montant initial des honoraires du marché passant le montant des honoraires de 21 420 € TTC à 16 776.36 € TTC ;
- D'un contrat avec la société SE3I pour la vérification et la maintenance des systèmes d'alarme incendie des bâtiments communaux, pour un montant de 9 324 € TTC. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par décision expresse ;
- D'un contrat avec la société EUROFEU SERVICES pour la vérification, l'entretien et le renouvellement de matériel incendie et de désenfumage pour un montant 5 823,72 € TTC. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois par décision expresse ;
- D'une mission SPS au cabinet NC2M dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie de la rue Saint-Laurent pour un montant de 1 452 € TTC ;
- D'une mission OPC au cabinet TECHNI CONSEIL dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie de la rue Saint-Laurent pour un montant de 9 240 € TTC,
- D'un contrat avec la société EVRARD pour la réfection des peintures dans les écoles primaires pour un montant de 28 589,40 € TTC ;
- D'un contrat avec la société PORTIS pour l'entretien de la porte automatique du musée pour un montant annuel de 306 € TTC. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois par reconduction expresse ;
- D'un contrat avec la société INITIAL pour la location de tapis pour un montant mensuel 162,14 € TTC. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois par reconduction expresse ;
- De marchés à diverses entreprises dans le cadre des travaux de construction d'un gymnase sur le site du Centre des Sports Bernard Guy :
 - o Lot n°2 Gros œuvre carrelage à l'entreprise SDM CONSTRUCTION pour un montant de 534 000 € TTC ;
 - o Lot n°3 Charpente à l'entreprise ATELIERS BOIS ET COMPAGNIE pour un montant de 393 660.00 € TTC ;
 - o Lot n°12 Bardage à l'entreprise SOPREMA pour un montant de 281 994.25 € TTC ;
- D'un marché relatif à l'attribution du lot n°3 Construction modulaire dans le cadre des travaux de démolition-reconstruction du bâtiment n°1 du Club de l'Amitié à l'entreprise MARTIN CALAIS pour un montant de 708 231,60 € TTC,

- D'un avenant n°1 au marché de travaux de dépollution des sols et des eaux souterraines sur le site de l'ancien CTM rue de l'Imagerie, à l'entreprise ORTEC GENERALE DE DÉPOLLUTION portant sur la prise en charge de prestations supplémentaires résultant d'aléas de chantier et de découvertes de zones de pollution non répertoriées dans le cahier des charges ayant servi à définir les prestations du marché. Le montant de cet avenant s'élève à 31 125,92 € TTC Le montant du marché initial passe ainsi de 89 443,20 € TTC à 120 569,12 € TTC ;
- D'un marché avec la société INEO INFRACOM SNC pour la rénovation et l'extension du système de vidéoprotection urbaine. Le marché comprend : l'exécution de la tranche ferme au montant de 51 795,12 € TTC, la réalisation de la tranche optionnelle n°1, pour un montant de 53 277,84 € TTC, la maintenance annuelle du système pour un montant de 13 598,40 € TTC pour une durée globale de quatre ans.